



# Arboriculture Fruits transformés

Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

BSV n°14 du 10 juin 2026



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**  
Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02 31 46 96 53  
06 89 81 75 08  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animateur suppléant**  
David PHILIPPART  
FREDON NORMANDIE  
02 31 46 96 57  
david.philippart@fredon-normandie.fr

**Directeur de la publication**  
Sébastien WINDSOR  
Président des Chambres  
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires  
du programme

**A consulter sur**  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)  
[Normandie]  
[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)  
[Bretagne]  
[pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)  
[Pays de Loire]

Action de la Stratégie Écophyto 2030  
pilotee par les ministères chargés de  
l'Agriculture, de l'Environnement, de  
la Santé et de la Recherche, avec le  
soutien financier de l'Office Français  
de la Biodiversité

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

En ce début de semaine, les conditions sont instables avec des températures à peine de saison. Une hausse des températures est annoncée à partir de vendredi.

## MALADIES

**Tavelure** : en cas d'averses et de durée d'humectation suffisante, risque de repiquages.

**Oïdium** : période favorable en dehors des averses.

## RAVAGEURS

**Pucerons** : présence d'ailés et d'auxiliaires. Migration proche vers le plantain.

**TOP** : 2<sup>nd</sup> vol en cours en Pays de la Loire.

**Carpocapse** : conditions de fin de semaine qui pourraient être favorables, à surveiller.

**AUXILIAIRES** : action en cours.

**LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !**

**LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE**

**FOCUS SCARABEE JAPONAIS**



*Observations réalisées :*

Région	Parcelles fixes	Parcelles non fixes
Normandie	16	8
Bretagne	17	1
Pays de la Loire	5	4

## « Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ 15 minutes.

🔗 <https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez. »

# STADES PHENOLOGIQUES DU POMMIER

Stades BBCH 69 à BBCH 73 selon les variétés et les secteurs géographiques.

## MALADIES

### Tavelure

#### Observations :

Sur le feuillage, des taches récentes sont notées :

- en Normandie sur Judaine, Fréquin Rouge et Chanteline
- en Bretagne sur Peau de Chien, Marie Ménard, Judaine, Fréquin Rouge, Judor et Petit Jaune.

Dans les deux régions, c'est la variété Fréquin Rouge qui est la plus touchée et qui présente également des taches sur fruits.

Sur fruits, la variété Judaine présente également des taches dans un verger.

#### Éléments de biologie :

Cf [BSV n°1 du 11 mars 2026](#).

#### Evolution du risque :

Le temps instable actuel avec de fréquentes averses est favorable aux repiquages. Evolution à suivre en fonction également des durées d'humectation.



- Contaminations primaires : elles sont terminées.
- Contaminations secondaires : lorsque des taches sont présentes dans le verger, un risque de contaminations secondaires 'repiquage' est présent à chaque pluie ou période très humide.

#### Contaminations secondaires :

- Présence de taches de tavelure sur feuilles et/ou sur fruits,
- Conidies projetées par l'action de la pluie
- Il faut entre 13 à 18 h d'humectation à 20°C pour que les contaminations secondaires sur fruits se produisent.

### Gestion du risque :

**Gestion de la tavelure du pommier :** [https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Normandie/PDF/Vegetal/Arboriculture/synth\\_travaux\\_tavelure\\_2022.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/PDF/Vegetal/Arboriculture/synth_travaux_tavelure_2022.pdf)

→ **Le choix variétal du verger** revêt une importance primordiale dans la lutte contre cette maladie.

#### Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.



#### Résistance :

Le groupe « *Venturia Inaequalis* /Pommier/ Anilino pyrimidines (ANP), Inhibiteurs de la Synthèse des Stérols (IBS), Strobilurines (QoI)» est exposé à un risque de résistance.

Pour plus d'informations, consultez le site du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA qui centralise de nombreux outils et informations sur les résistances, et qui recense les notes de suivi des résistances : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

## Oïdium

### Observations :

Des taches récentes ont été observées dans plusieurs vergers sur variétés sensibles : Douce Moen, Peau de Chien, Petit Jaune, Judor et Judaine.

### Éléments de biologie :

Pour en savoir plus sur cette maladie : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/22105/Pomme-Biologie-epidemiologie>

#### Éléments du risque :

La période de pousse est une période à risque vis-à-vis de l'oïdium, car les jeunes feuilles y sont particulièrement sensibles **jusqu'à 6 jours** après leur apparition.

A surveiller sur les parcelles ayant un historique oïdium et selon la sensibilité variétale.

### Evolution du risque :

Le temps instable actuel accompagné d'écart thermique entre le jour et la nuit est favorable à son développement en dehors des averses. Les jeunes feuilles sont très sensibles et la période de pousse active est toujours en cours.

#### Risque oïdium



### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées notamment en jeunes vergers en supprimant si possible toute source d'inoculum détectée.

Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.

#### Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.

## Chancre commun

### Observations :

Des flétrissements causés par des chancres sont notés dans plusieurs vergers du réseau.

### Éléments de biologie :

Pour en savoir plus sur cette maladie :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/22065/Pomme-Biologie-epidemiologie>

### Evaluation du risque :

Les conditions régulièrement humides à cause des averses sont favorables aux contaminations et au développement des chancres.



Chancre sur Judeline

### Gestion du risque :

#### Prophylaxie :

En présence de chancre, il convient de prévenir toute infection potentielle des nouvelles plaies. La désinfection du matériel de taille ou de curetage limite la transmission du chancre.

#### Éléments du risque :

- Début période de risque : stade B
- Conditions favorables aux contaminations : périodes pluvieuses associées à des températures douces.
- Le risque est également dépendant de l'historique de la parcelle et des variétés.

**Feu bactérien****Observations :**

Pas de signalements dans les parcelles du réseau.

**Éléments de biologie :**

Le feu bactérien *Erwinia amylovora* est une maladie bactérienne dangereuse qui affecte les arbres fruitiers à pépins et les maloïdés d'ornement (aubépine, cotonéaster...).

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures. Les conditions climatiques favorables sont :

- température maximale supérieure à 24 °C

Ou

- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie minimale de 2,5 mm.

Lors d'orages, les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.

Description des dégâts :

Les organes atteints (fleurs, pousses, ...) se nécrosent et noircissent. Les tissus sont brun-rouge et mal délimités. On observe une production d'exsudat : gouttelette de couleur variable de blanc jaunâtre puis ambrée. Ce liquide qui contient la bactérie est collant, il s'agit de l'inoculum.

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/19559/VigiHorti-Erwinia-amylovora-feu-bacterien#:~:text=Erwinia%20amylovora%20est%20%C3%A0%20l,dans%20les%20ann%C3%A9es%201950%2D60.>

**Evolution du risque :**

A ce jour, les conditions météo actuelles sont moins favorables. Surveillez vos parcelles et l'expression de symptômes suite au coup de chaud des semaines passées.

**Black Rot****Observations :**

Signalées depuis plusieurs semaines, des taches sont observées dans certains vergers du réseau sur les variétés Petit Jaune, Douce Moen, Judaine, Bisquet, Frequin Rouge, Marie Menard, Judor.

**Éléments de biologie :**

Une première infection a lieu au printemps peu après la floraison et conduit à la formation des petits fruits noirs « pygmées » qui représentent la principale source d'inoculum pour l'infection estivale des fruits.

Les conditions favorables à l'infection sont la pluie associée à des températures supérieures à 20°C, et une humectation minimale de 9 heures.

<https://ephytia.inrae.fr/fr/C/22034/Pomme-Principaux-symptomes>



Taches de Black rot et fruits pygmés

**Evolution du risque :**

Lors des averses, la météo reste favorable aux contaminations notamment dans les parcelles avec historique. Evolution à surveiller.

## RAVAGEURS

### Acarien rouge

#### Observations :

Présence stable, dans un verger historiquement infesté dans le Calvados.

#### Seuil de nuisibilité :

Avant le 15 juin : 65% des feuilles occupées par au moins une forme mobile. Effectuez deux notations à une semaine d'intervalle pour connaître la présence et l'activité des acariens prédateurs.

#### Evolution du risque :

Peu de risque pour le moment au vu des faibles signalements. La lutte contre les acariens doit donc être raisonnée à la parcelle, en fonction du niveau de population. Evolution à suivre dans les parcelles avec historique.

### Puceron cendré

#### Observations :

Dans les 20 vergers notés avec une présence de petits foyers de pucerons lanigères, la présence de foyers nettoyés est observée dans 7 vergers et des formes ailées sont notées dans 6 vergers.

De nombreux auxiliaires : coccinelles, syrphes, punaises et forficules sont observés dans les foyers encore actifs.



Forme ailée

#### Caractères morphologiques :

Pour en savoir plus sur ce puceron + fiche d'identification : <https://www6.inrae.fr/encyclopedie-pucerons/Especes/Pucerons/Dysaphis/D.-plantaginea>

#### Seuil de nuisibilité :

Pour les vergers adultes (6-7 ans), lors de l'observation des premiers enroulements, réalisez une nouvelle observation la semaine suivante afin de noter la présence ou non de la faune auxiliaire ou l'augmentation de la population de pucerons cendrés pour confirmer le dépassement de seuil.

#### Evolution du risque :

Surveillez de près vos vergers afin de suivre les colonies/enroulements ainsi que l'action de la faune auxiliaire qui joue un rôle très important dans le contrôle de ces populations.

La présence de pucerons ailés annonce une migration proche des pucerons cendrés vers le plantain, hôte secondaire. Les conditions restent favorables aussi bien aux pucerons qu'aux auxiliaires en dehors des averses.

## Puceron lanigère

### Observations :

Des migrations sur les pousses sont signalées dans un verger et les foyers restent actifs dans des vergers historiquement infestés.

Sur les 10 vergers notés avec présence de pucerons lanigères, la présence de pucerons parasités par *Aphelinus mali* est observée dans 4 d'entre eux en Pays de la Loire et Normandie.



Photos CA PdeL : Forte production de laine



Pucerons parasités par *Aphelinus mali*

### Caractères morphologiques :

Pour en savoir plus sur ce puceron + fiche d'identification : <https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons/eriosoma/e.-lanigerum>

### Evolution du risque :

La faune auxiliaire est active, il faut laisser le temps à *Aphelinus mali* de s'installer et faire son travail de parasitisme. Surveillez son arrivée et son installation.

## Puceron vert et puceron vert migrant

### Observations :

Quelques pucerons verts sont ponctuellement notés en Seine-Maritime dans un verger.

### Seuil indicatif de risque :

Le puceron vert non migrant est souvent bien maîtrisé par la faune auxiliaire. Attention tout de même aux jeunes vergers où l'on utilisera un seuil de 25% d'organes occupés.



Pucerons verts (Ca PdeL)

### Evolution du risque :

Le seuil de nuisibilité est rarement atteint pour ce ravageur. Pas de risque.

Evolution à suivre notamment sur les jeunes vergers et les vergers régulièrement concernés.

## Charançons phyllophages

### Observations :

Ponctuellement, quelques charançons sont observés dans les trois régions.

### Seuil de nuisibilité :

Pas de seuil retenu.

### Evolution des risques :

Pas de risque. Attention aux jeunes vergers ou aux vergers surgreffés, dans lesquels les dégâts peuvent avoir des conséquences graves.

**Tordeuse orientale du pêcher (TOP)****Piégeage :**

Papillon de TOP sur plaque engluée (CA PdeL)

Moyenne des captures par piège par semaine et par département											
Département	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
22			0		8		1	1	1	4	0
27			0	0	3	3	0	0	0	3	4
35			0	27	60	18	14	2	7	0	2
49	0	14	23	44		37		34	46	54	
50				2	5	11	0	0	2	2	
53		1	15	5	17	25	6	1	12	16	1
72		0	0	4	0	13	8	0	12	19	7

Depuis la semaine 22, le second vol est en cours en Pays de la Loire.

**Eléments de biologie :**

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/21770/Pomme-Grapholita-molesta-tordeuse-orientale-du-pecher>

**Evolution du risque :**

Une reprise du vol est enregistrée dans certains secteurs. Surveillez d'éventuels dégâts sur pousses, qui tradiraient la présence de larves issues du 1<sup>er</sup> vol. Les prochaines générations causeront des dégâts sur fruits. En dehors des averses, les conditions sont favorables au vol de cette tordeuse.

**Gestion du risque :****Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Contactez votre technicien.

**Carpocapse****Piégeage :**

Nb moyen de papillon par piège, par département et par semaine	17	18	19	20	21	22	23	24
14		20	31	10	6	30	21	21
22		0	2	1	1	2	2	1
27		1	15	9	5	14	13	11
29			11		0	28	8	
35	0	12	10	6	0	8	6	1
49	4		0		14	3	13	
50		1	9	16	1	23	12	7
53	1	38	38	24	4	7	12	7
56		12	44	15	0	5	6	2
61				29	2	14	12	9
72		35	15	3	0	1	13	5
76			7	3	30	15	27	8

Globalement, les captures sont stables ou en recul, conséquence de la baisse des températures, hormis dans l'Eure.

### Observation :

Quel que soit le secteur, des éclosions sont possibles. En Bretagne, quelques 1ères piqûres sont constatées dans deux vergers.

### Éléments de biologie :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/21535/Pomme-Biologie-epidemiologie>

Au début du premier vol, les mâles sortent avant les femelles (protandrie). Après accouplement, la ponte ne se fait que sur feuillage sec et que si les conditions de températures crépusculaires sont favorables (>15 °C).

### Éléments du risque :

Les conditions climatiques permettant l'accouplement et la ponte sont les suivantes :

- **Température crépusculaire supérieure à 15°C**, avec une température optimale de ponte entre 23 et 25°C.
- Humidité crépusculaire comprise entre 60 et 90 %.
- **Absence** de vent et de pluie.

### Evolution du risque :

Depuis la semaine dernière, le temps perturbé avec vent et averses est peu favorable aux accouplements et aux pontes. Un risque de ponte est peut-être à prévoir cette toute fin de semaine avec la hausse annoncée des températures. A suivre en fonction des conditions climatiques.

### Autre tordeuse

#### Piégeage *Cydia lobarzewskii* - Piège - Nb papillons piégés par semaine

	21	22	23	24
14			30	17
22		30		32
49	17	35	15	
72	0	2	16	1

Les captures de papillons de petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*) sont en recul dans le réseau.

### Evolution du risque :

Le vol devrait s'intensifier dans les semaines à venir. A suivre en fonction des piégeages.

### Cochenille rouge

#### Observations :

Des migrations de larves de cochenille rouge du poirier sont toujours en cours dans les vergers concernés.

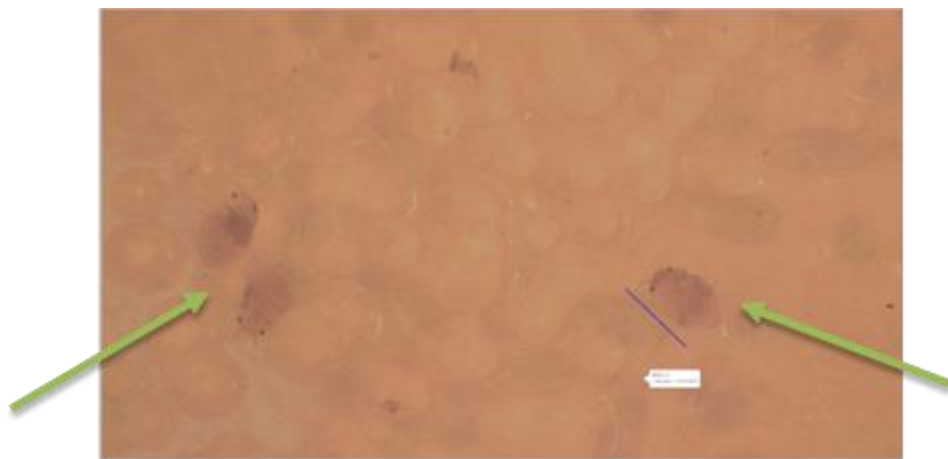
### Éléments de biologie :

C'est une cochenille diaspine (protégée par un bouclier) comme les cochenilles virgules.

Elle hiverne sous forme de femelle fécondée sous son bouclier circulaire de couleur gris-blanc. Elle est souvent cachée sous les mousses et les lichens. Pour observer les femelles qui sont couleur lie de vin, il faut gratter les lichens et les amas de boucliers.

Le dessèchement de branches ou de rameaux peut être un signe de sa présence.

Un auxiliaire prédateur est connu contre ce ravageur : une coccinelle, *Exochomus quadripustulatus*.



Larves en cours de migration piégées sur un ruban adhésif (taille réelle : 0,03 mm) (IFPC)

### Evolution des risques :

Les migrations vont s'étendre petit à petit à tous les secteurs.  
Le risque est inféodé à la parcelle.

## AUXILIAIRES :

### Observations :

La faune auxiliaire est bien présente et active dans de nombreux vergers.



Adulte et larve d'*Atractotomus sp.*

### *Atractotomus sp.*

Les adultes sont de forme ovale et mesurent 5 à 6 mm. Le deuxième article des antennes est épaissi.  
Les larves sont d'abord de couleur jaune puis deviennent rouge-orangé pour finir grises. Ces punaises sont prédatrices de chenille, de puceron lanigère et d'acarien rouge.

## FOCUS Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) s'attaque à plus de 300 espèces de plantes alimentaires, forestières ou ornementales, parmi lesquelles la vigne, les arbres fruitiers et les gazons.

En raison de sa nuisibilité importante pour les plantes hôtes et de ses impacts économiques potentiels, il est classé comme organisme de quarantaine prioritaire au sein de l'Union européenne.

👉 Présent aux frontières de la France, notamment aux confins des régions Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a fait l'objet de cinq interceptions au cours de l'été 2025 en Alsace.

La détection précoce, assortie le cas échéant de mesures de lutte appropriées, permet de prévenir son établissement.



**PLANTES  
EN  
DANGER**

### Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

**Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.**

**Une détection précoce permet de prendre des mesures de lutte appropriées**

**Soyez vigilants**  
Ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

**Surveillez vos végétaux**  
Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).



[agriculture.gouv.fr/  
plantes-en-danger](https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger)

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

## LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

[https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note\\_abeilles\\_2022.pdf](https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf)

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus  
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...  
... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (Climat, pesticides, érosion de la biodiversité florale...).

## LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :





### « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



### Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Crédit photo : FREDON Normandie  
sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Scarabée japonais *Popillia japonica*



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

### Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).  
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.  
Genre : *Popillia* - Espèce: *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].  
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



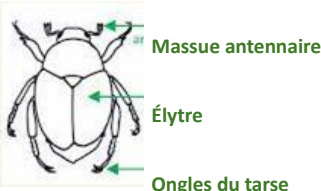
### Filières végétales concernées

**L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.**

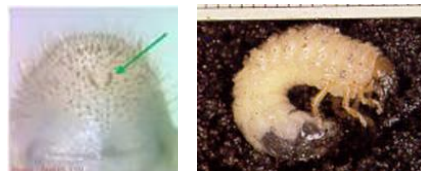
Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

### Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux



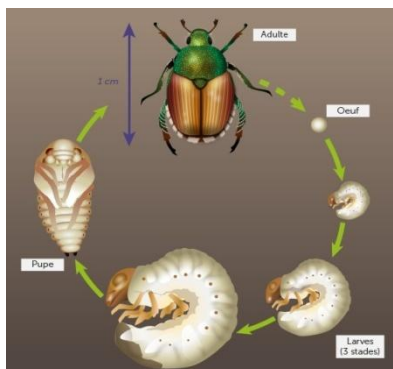
Larve de type melolonthoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.

Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

### Biologie



**Adultes** : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

**Œuf** : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

**Larve** : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

**Pupe** : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

**Cycle de développement** : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

## Statut réglementaire

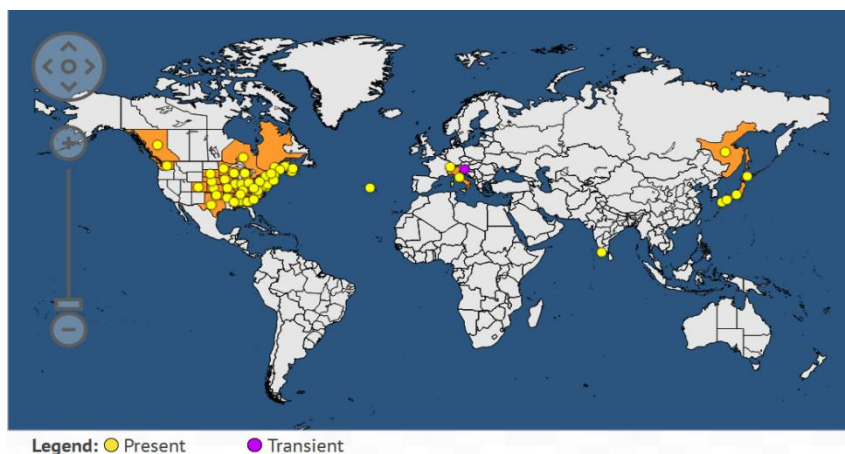
*Popillia japonica* est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

**Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.**

## Distribution géographique

Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

*P. japonica* a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.

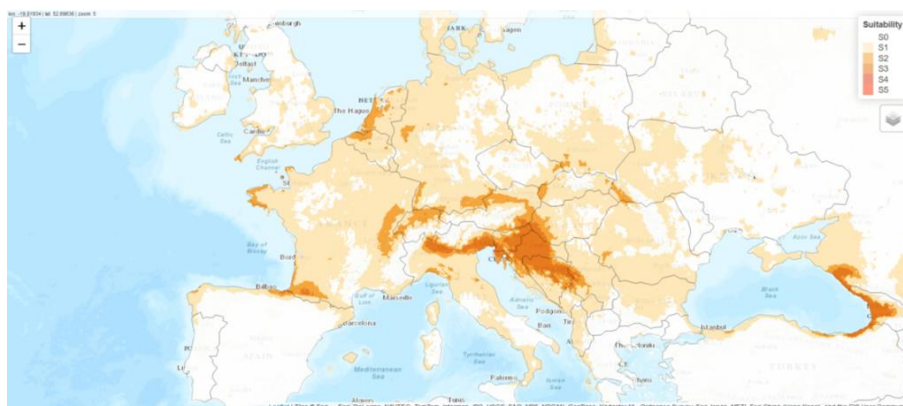


## Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des **foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne)**, mais aussi de sa **forte polyphagie** et son **importante mobilité** (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).

Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES :

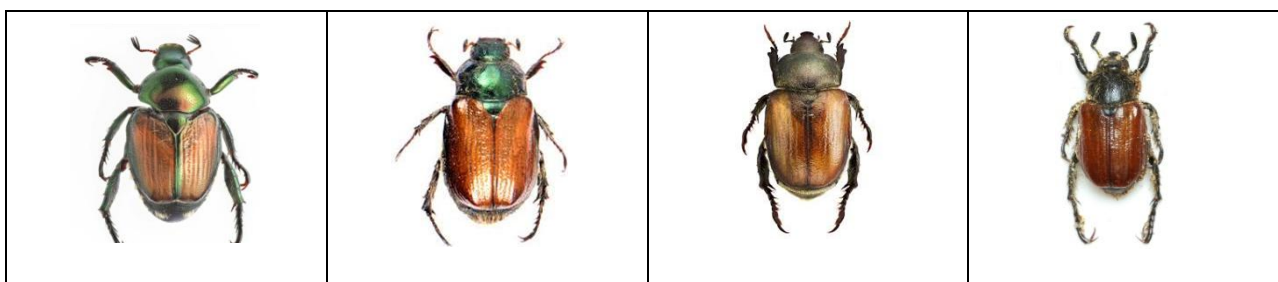
*"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes présentes sur le territoire français, il n'aura pas de difficulté à trouver des sources de nourriture."*



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE

## Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.



### *Popillia japonica*

Hanneton japonais

Thorax vert, doré, brillant

Pattes fortes, Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.

### *Phyllopertha horticola*

Hanneton des jardins, Hanneton horticole

Thorax vert, sombre, mat

Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.

### *Anisoplia tempestiva*

Hanneton du blé

Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.

### *Anisoplia remota*

Anisoplie du Languedoc

Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.



### *Anisoplia villosa*

Rutelle velue

Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.

### *Anomala dubia*

Rutelle verte, hanneton bronzé

Elytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.

### *Cetonia aurata*

Cétoine dorée

Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.

### *Tropinota squalida*

Cétoine hérissée

Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.

## Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

**Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes :** abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

**Flore sauvage appréciée des scarabées adultes :** plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

**Plantes hôtes des larves :** Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

## Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m<sup>2</sup> pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les **adultes grégaires** sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont décapées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les **larves terricoles** rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.

Depuis 2023, le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place un plan de communication actif face à la menace du scarabée japonais.



**Scarabée japonais**

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

**Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.**

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

**Surveillez vos végétaux**

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).



[agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger](https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger)

## Surveillance

On effectue les **inspections visuelles** des scarabées adultes durant la **période de vol** (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazons tondus et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le **piégeage**. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

## Prévention

Du fait de son **comportement « d'auto-stoppeur »**, *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, elles, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

## Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus **grande vigilance**. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

## Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>